

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001342-241

DATE : Le 10 avril 2025

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.

NATHALIE AZOULAY

CARL LAREDO

Demandeurs

c.

FCA CANADA INC.

FCA US LLC

Défenderesses

JUGEMENT

[1] **CONSIDÉRANT** la communication d'une demande d'autorisation modifiée, datée du 30 janvier 2025;

[2] **CONSIDÉRANT** l'absence d'opposition aux modifications;

[3] **CONSIDÉRANT** la nécessité que le Tribunal autorise toute telle modification à la demande d'autorisation en vertu de l'article 574 du *Code de procédure civile*;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] AUTORISE la modification de la demande d'autorisation d'exercer une action collective par le dépôt de l'acte modifié le 30 janvier 2025;	GRANTS the amendment of the application for authorization to institute a class action by filing the amended indenture of January 30, 2025;
[5] SANS FRAIS.	WITHOUT COSTS.

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Me David ASSOR
LEX GROUP INC.
Avocats pour les demandeurs

Me Noah Boudreau
Me Mirna Kaddis
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN LLP
Avocats pour les défenderesses

Date d'audience : Sur dossier